

10  
09  
21

<sup>1er</sup>  
*Sommet*  
des Parlementaires  
francophones  
engagés pour la  
**NATURE**



# Programme



# 8h30 -10h

## Protection des océans

**Animé par Monica MICHEL-BRASSART, Députée des Bouches-du-Rhône**

L'océan est la principale source de vie de la planète. Il nourrit l'humanité, régule les émissions de dioxyde de carbone et produit deux tiers de notre oxygène. Sa protection est donc essentielle. Cependant, les défis sont nombreux. La pollution plastique qui s'est densifiée ces dernières années au point de créer un « septième continent » (Great Pacific Garbage Patch), les nuisances sonores provoquées par la massification du commerce maritime ou encore la pêche intensive, mettent en péril la biodiversité marine. Le blanchiment et l'érosion des récifs coralliens, ou encore l'extinction d'espèces endémiques ne sont que quelques exemples des conséquences de la pollution sur les écosystèmes marins. Notre atelier vise, avec le soutien d'experts des pollutions marines et de parlementaires étrangers en territoire insulaire, à comprendre les enjeux que pose la protection des océans dans le monde. Nous allons également comparer les dispositifs réglementaires qui peuvent être mis au service de la protection de nos océans.

- Présentation de l'atelier par Madame Monica MICHEL-BRASSART, Députée des Bouches-du-Rhône.
- Présentation des problématiques rencontrées dans l'océan indien, par Patrick Gervais ASSIRVADEN, Député de la République de Maurice
- Présentation des problématiques rencontrées dans l'océan pacifique par Madame Maïna SAGE, Députée de la Polynésie Française
- Présentation du Rahui polynésien par Monsieur Téva ROHFRITSH, Sénateur polynésien
- Présentation des problématiques liées aux pollutions des océans par Madame Atlantine BOGGIO-PASQUA, Coordinatrice scientifique du Fond Pure Océan
- Présentation de solutions innovantes pour la protection des océans par Monsieur Thomas DE WILLIENCOURT, Directeur du Fond Pure Océan
- Réglementation en matière de protection des océans, présentée par Monsieur Daniel SENESAEL, membre de la Commission de l'Énergie, de l'Environnement et du Climat de la Chambre des Représentants Belge. Auteur d'une Proposition de Résolution visant à réguler l'exploitation minière des fonds marins.
- Temps d'échanges et conclusion

# 10h15 - 11h30

## Solutions fondées sur la nature : illustrations avec les mangroves, biomémétisme et forêts

**Animé par Frédérique TUFFNELL, Députée de Charente-Maritime et Huguette TIEGNA, Députée du Lot**

Les solutions fondées sur la nature rendent des services exceptionnels. L'intérêt grandissant pour l'environnement a conduit des pays à mettre en place des politiques de gestion des zones humides et des forêts, afin de concilier protections et bénéfices. La mangrove est un écosystème unique qui joue un rôle prépondérant dans le bien être d'une population : protection contre les inondations, biodiversité. De même, véritable barrière contre l'érosion, les glissements de terrain et les avalanches ou encore puits de carbone et de biodiversité, les forêts mondiales maintiennent notre planète en bonne santé et notre vie sur terre. Nous développerons dans cet atelier la question de la valeur économique des écosystèmes naturels, le lien entre écosystèmes et populations, les menaces dont ils sont l'objet et la réglementation ou législation des différents pays. La seconde partie de notre atelier portera spécifiquement sur l'inspiration écosystémique ou bio-inspiration des forêts au profit de la lutte contre le changement climatique.

**Ouverture et présentation de l'atelier par Frédérique TUFFNELL et Huguette TIEGNA :**

**« Mangroves et forêts, constat des menaces et bénéfices »**

### Scientifiques :

- Patrick TRIPLET, Directeur du syndicat mixte de la Baie de Somme
- Pierre CAESSTEKER, Chargé de mission zones humides et marais à l'Office Français de la Biodiversité
- Philippe GRANDCOLAS, Directeur, Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité (ISYEB), Muséum national d'Histoire naturelle, CNRS, Sorbonne Université, EPHE, UA
- Demba KEÏTA, Député sénégalais de Casamance spécialiste des questions environnementales
- Boubacar SANNOU, Vice-président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso

### ONG :

- Sophie GENNEVIÈVE, Project manager de l'ONG Kinomé, membre du Collectif 5 deltas (C5D) fera état du cadre institutionnel et juridique de la mangrove et les différentes initiatives de reboisement/restauration..

### Politiques :

- Dr Baomiavotse Vahinala RAHARINIRINA, Ministre de l'environnement et du développement durable de la République de Madagascar,
- Abdou SANÉ, ancien parlementaire, géographe-environnementaliste, Conseiller Technique du Directeur de l'Environnement du ministère de l'Environnement Sénégalais, Dirigeant associatif

**Échanges avec les participants sur les outils réglementaires et législatifs mis en place à différents niveaux pour aider les décideurs politiques. Les parlementaires étrangers exposeront leur approche, partageront leur retour d'expérience, et dresseront l'inventaire de leurs réalisations, identifiant les enjeux et leurs difficultés de mise en œuvre. Conclusion de l'atelier.**

# 11h30 - 11h45 Intervention de Madame Barbara Pompili, Ministre de la Transition Ecologique

## 11h45 - 13h

### La biopiraterie et l'hyperfréquentation des espaces protégés

**Animé par Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône et Claire PITOLLAT, Députée des Bouches-du-Rhône**

Occupant le 4ème rang des trafics les plus lucratifs au monde, la criminalité liée aux espèces sauvages représente un volume de 14,5 milliards d'euros par an ! Faible risques et profits juteux voilà l'équation qui l'explique. Les espèces les plus ciblées comptent parmi les 800 espèces de l'annexe I de la CITES, Convention interdisant le commerce d'espèces menacées signée par 183 pays. L'expansion de cette criminalité qui attire des milices rebelles et des membres du crime organisé a amené INTERPOL à se doter de cellules spécialisées dans la criminalité écologique, actuellement environ 150 malfaiteurs sont activement recherchés. En France, La loi relative à la reconquête de la biodiversité d'août 2016 a ratifié le protocole de Nagoya, il s'agissait de prévoir une juste rétribution aux communautés vis-à-vis des savoirs ancestraux liés à la biodiversité tout en luttant contre la biopiraterie. Ce texte a durci la sanction du trafic d'espèces est sanctionné de 3 ans de prison et de 150 000 euros d'amende, 750 000 euros quand il est commis en bande organisée. Mais le pillage des ressources naturelles est une responsabilité collective, une forme plus larvée, mais tout aussi dommageable, résulte de l'hyper-fréquentation touristique qui, par ailleurs est source de perturbation des espèces ou d'érosion des milieux. Des millions de touristes ramènent chaque année des produits issus d'animaux dans leurs valises. Or les seuls beaux souvenirs d'un animal à ramener, ce sont des photos !

#### **Biopiraterie :**

Intervention d'un agent d'INTERPOL  
Intervention de politiques :

- Dr Baomiatotse Vahinala RAHARINIRINA, Ministre de l'environnement et du développement durable de la République de Madagascar
- Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône

#### **Hyper-fréquentation touristique :**

- Guillaume ROSE, Président de la Commission Environnement et Qualité de vie du Conseil National de Monaco
- Claire PITOLLAT, Députée des Bouches-du-Rhône

## 14h30 - 15h45

### Qualité de l'air, santé et biodiversité

**Animé par Claire PITOLLAT, Députée des Bouches-du-Rhône**

**et Présidente du Groupe d'Etudes « Air et Santé » de l'Assemblée nationale.**

#### **L'air, notre élément santé en partage**

Une respiration mondiale. Quel impact de la qualité de l'air sur la faune et la flore ? Qu'est-ce que la santé des écosystèmes dit de la santé des humains ? Comment lutter contre la pollution de l'air à l'égard de la biodiversité et des hommes ?

#### **La biodiversité aussi respire : Les plantes, les animaux, nous.**

- Claire PITOLLAT, Députée
- Thomas KERTING, Fondateur d'Air publica, Président de l'association « Les respirations »

#### **La biodiversité, un bioindicateur de la pollution de l'air :**

Lichens, tabac, abeilles, animaux domestiques... Agriculture. Imperméabilisation des sols ou préservation d'îlots de fraîcheur, purificateurs d'air ?

- Victor-Hugo ESPINOSA, Président de la fédération l'Air et Moi

#### **Tout cela a un impact sur la santé de tous les êtres vivants, l'homme compris !**

- Claire PITOLLAT, Députée,
- Bruno HOUSSET, Président de la Fondation du Souffle et Professeur émérite à la faculté de Créteil

#### **L'importance d'une gouvernance de l'air, de mesures, et de politiques publiques ambitieuses**

- Dominique ROBIN, Directeur d'ATMO SUD, Cas pratique : L'exemple d'une ville portuaire à Marseille  
Présentation de la plateforme
- Claire PITOLLAT, Députée

**Présentation par des parlementaires étrangers** de leur approche, partage de leur retour d'expérience, inventaire de leur réalisations, identification des enjeux et des éventuelles difficultés de mise en œuvre rencontrées :

- Delphine KLOPFENSTEIN-BROGGINI, membre de la Commission de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire, à la Chambre des Députés Suisse.



# 16h - 17h45

## Le concept «One Health», une seule santé

Animé par Loïc DOMBREVAL, Député des Alpes-Maritimes et Yolaine de COURSON, Députée des Côtes-d'Or

Depuis l'individualisation de la médecine vétérinaire au XVIIIème siècle, à la spécialisation croissante de la médecine humaine jusqu'à nos jours, les disciplines de santé n'ont eu de cesse de se cloisonner. La naissance de l'hygiène publique au XIXème siècle et la révolution pasteurienne avaient mis au premier plan le lien très étroit entre santé de l'environnement et développement de maladies, pourtant la connaissance fine de la santé des écosystèmes ne semble plus appartenir au champ de la médecine actuelle.

Cette sectorisation intellectuelle entre santé humaine, santé de l'environnement et santé animale est doublée d'une séparation institutionnelle. A l'échelle internationale, si l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) collaborent régulièrement, elles sont bien des organisations séparées en silos.

Pourtant, des études scientifiques alertent régulièrement sur la nécessité de regard transversal pour la gestion de certaines problématiques de santé publique. La surveillance des maladies de la faune sauvage est un pilier essentiel d'anticipation et de prévention des risques infectieux. Ainsi, la question de l'environnement des animaux sauvages, de leur proximité avec l'être humain et de la biodiversité devient une question sanitaire.

De cette nécessaire transversalité d'approche naît le concept « One Health » en 2004, qui vise à recréer les liens étroits entre santé humaine, animale et des écosystème, partant d'un principe qu'il n'y a qu'une seule santé unique et globale.

**Le concept « One Health » est à la fois un nouvel outil intellectuel de conception du risque sanitaire, mais également un ensemble de nouvelles politiques, de normes et d'institutions, et il se concrétise aujourd'hui à différents niveaux, national et international :**

- En France, la création d'un conseil d'experts de Haut niveau « Une seule santé » a été annoncée le 12 septembre 2020 au Forum de Paris sur la paix ;
- Et au niveau international, à l'occasion du One Planet Summit du 11 janvier dernier, l'initiative PREZODE a été annoncée, une initiative développée sous l'égide du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui regroupe déjà plus d'un millier de chercheur dans 50 pays sur les 5 continents.

**A travers trois approches sur ce concept, l'importance de développer les politiques publiques « One Health » sera démontrée car aujourd'hui, plus que jamais, une approche « Une seule santé », qui intègre santé humaine, santé animale et santé environnementale, s'impose pour mieux anticiper de nouvelles pandémies. Chacune de ces santés ne peut se développer sans impact sur l'autre :**

- « One Health », un nouvel outil d'anticipation et de gestion des problèmes de santé publique ;
- « One Health » et ses freins ;
- « One Health » et ses impulsions politiques.

*Cette table ronde permettra de rassembler des politiques et des experts engagés dans l'impulsion de ce concept :*

- Loïc DOMBREVAL, Député, Docteur vétérinaire, Président du groupe d'études parlementaire « Condition animale » et co-auteur de la Proposition de résolution visant à institutionnaliser le concept de One Health.
- Yolaine DE COURSON, Députée, co-autrice de la Proposition de résolution visant à institutionnaliser le concept de One Health, Ambassadrice du droit à « manger local » et investie sur les questions de santé et d'agriculture.
- Élisabeth TOUTUT-PICARD, Députée de la Haute-Garonne, Présidente de la commission d'enquête sur les politiques publiques de santé environnementale, visant en particulier à évaluer la mise en place en France du concept « Une Planète Une Santé » impulsé par l'OMS, et Présidente du Groupe « Santé environnement » qui impulse les PNSE, dont la 4ème version a été rendue publique en mai 2021.
- Liliana TANGUY, Député du Finistère, et Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.
- Thierry LEFRANÇOIS, Vétérinaire, Spécialiste des réseaux et approches intégrées de la santé, Directeur du département Systèmes biologiques du Cirad, et Membre du Conseil Scientifique depuis février 2021.
- Jean-Luc ANGOT, Inspecteur général de santé publique vétérinaire, et Envoyé spécial de l'initiative PREZODE.
- Fares BLEL, Parlementaire tunisien.

**Ce dialogue entre sciences et politique sera l'occasion d'aborder les freins et les leviers de l'approche « One Health une seule santé », et ses perspectives à différentes échelles.**



**Ateliers à suivre**  
*en direct*  
sur le site  
**de l'UICN**  
**[www.iucncongress2020.org/fr](http://www.iucncongress2020.org/fr)**

## **Informations :**

**Madame Frédérique Tuffnell**  
Députée de Charente-Maritime  
Présidente du Groupe d'Etudes Eau et Biodiversité  
[frederique.tuffnell@assemblee-nationale.fr](mailto:frederique.tuffnell@assemblee-nationale.fr)

**Monsieur Marc-William Millereau**  
Attaché parlementaire de Madame Frédérique Tuffnell  
[marc-william.millereau.ft@clb-an.fr](mailto:marc-william.millereau.ft@clb-an.fr)